Commune de SEYNE

République Française | Département des Alpes-de-Haute-Provence



COMPTE-RENDU

Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 27 janvier 2022 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

Date de convocation : 22 janvier 2022

Nombre de conseillers: 15 en exercice, 13 présents, 15 votants

Présents Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Alain PASTRE, Christophe BESSON, Fabienne MANCHE, Corinne LABEILLE, Fabien PIOLLE, Jean REMUSAT, Thomas SILVE, Maxime MUSSO, Céline ROBIN.

Excusés ayant donné pouvoir: Virginie ISOARD ayant donnée pouvoir à Alain PASTRE, Audrey MANIVET ayant donnée pouvoir à Laurent PASCAL.

Absents:/

Présidence : Laurent PASCAL, Maire **Secrétariat de séance :** Fabien PIOLLE

VILLAGE

• Validation du principe de réaménagement de la Place d'Armes. Voté à l'unanimité.

VIE ASSOCIATIVE - FESTIVITES

- Reconduction des conventions pluriannuelles de subvention avec des associations. Voté à l'unanimité.
- Requalification de la piste de vélivole en aérodrome privé. Voté à 13 voix Pour et 2 Abstentions (Christophe BESSON et Corinne LABEILLE)

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Ouverture anticipée de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2022. Voté à l'unanimité.
- Création d'un budget annexe « Complexe aquatique, sportif et ludique du Pays de Seyne ». Voté à l'unanimité.
- Fixation du taux de taxe d'aménagement de la commune. Voté à 14 voix Pour et 1 Abstention (Jean REMUSAT).

CULTURE – PATRIMOINE

- Fixation des tarifs d'abonnement à la bibliothèque municipale. Voté à l'unanimité.
- Conditions d'acquisitions de livres pour la bibliothèque municipale. Voté à l'unanimité.



TECHNIQUE – INFRASTRUCTURES

• Nouvelle convention de déneigement pour un lotissement privé. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS TRANSVERSALES

• Formation des élus. Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 22h00.

